

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue de façon hybride le mardi 12 mars 2024 à 19 h en virtuel et en présentiel au Centre des loisirs Saint-Sacrement

PRÉSENCES:

Membres avec droit de vote :

Mme Isabelle BlackburnSecrétaire (2025)Mme Lynda FortinAdministratrice (2024)M. Bertrand GemmePrésident (2024)M. Michel HouleAdministrateur (2025)Mme Myriam Reiss-de PalmaAdministratrice (2024)M. Maxime TurgeonVice-président (2025)Mme Yanti ZhangTrésorière (2024)

Membre sans droit de vote :

M^{me} Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-

Sacrement

ABSENCES:

Aucune

AUTRES PRÉSENCES:

M^{me} Marie Lagier Cheffe d'équipe – consultations publiques, Service

des relations citoyennes et des communications de

la Ville de Québec

M. Pascal Laliberté Conseiller en planification du transport, Service de

la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec

M. Pierre-Emmanuel Lemay Ingénieur, Service du transport et de la mobilité

intelligente de la Ville de Québec

M. Martin Landry Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 57 personnes participent à l'assemblée en présentiel au Centre des loisirs en présentiel et 70 personnes participent en virtuel.

Ordre du jour

24-03-01	Ouverture de l'assemblée
24-03-01	Lecture et adoption de l'ordre du jour
24-03-03	Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 février 2024
24-03-04	Séance d'information et d'échanges sur le corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy
24-03-05	Mise à jour de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard
24-03-06	Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier
24-03-07	Projets et implications du conseil de quartier
24-03-08	Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine
	Vallières-Roland, conseillère municipale
24-03-09	Période de questions et commentaires du public
24-03-10	Trésorerie
24-03-11	Divers et correspondance
24-03-12	Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h02.

24-03-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point est ajouté à la section trésorerie.

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-03-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 février 2024

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 février 2024.

24-03-04 Séance d'information et d'échanges sur le <u>corridor scolaire du collège</u> <u>Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy</u>

MM. Pierre-Emmanuel Lemay et Pascal Laliberté de la ville de Québec présentent le projet. Puisque l'assemblée est également diffusée en ligne, Mme Lagier agit à titre d'animatrice.

La présentation peut être consultée à l'aide du lien suivant : <u>Participation citoyenne - Corridor scolaire et stratégie de sécurité routière dans le secteur du collège Stanislas</u>

Mme Vallières-Roland débute par un récapitulatif de l'historique du dossier. Le corridor scolaire est destiné à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes près d'un établissement scolaire.

La ville s'est engagée à développer 115 corridors de ce type. Le gouvernement du Québec s'est doté d'un plan d'action à ce sujet et travaille en collaboration avec les municipalités.

La ville de Québec s'est dotée d'objectifs ambitieux qui sont :

- N'avoir aucune collision mortelle grave autour des écoles;
- Diminuer de 50 % ou plus les collisions mortelles ou graves sur tout le territoire.

Mme Lagier revient sur les moyens utilisés pour sensibiliser les citoyens visés à la présentation.

M. Philippe Corriveau, résident de la rue de Vimy, se demande pourquoi, dans la mouture du projet de 2022, seulement cinq stationnements étaient abolis alors qu'aujourd'hui il y en a beaucoup plus. Les besoins de stationnement se manifestent plus souvent en soirée et les fins de semaine. Actuellement, il existe près de 270 logements sur l'avenue de Vimy et environ 45 nouveaux s'y ajouteront. Ceux-ci seront construits au coin du chemin Sainte-Foy. La rue est actuellement très sécuritaire, exception faite de deux périodes (heure d'arrivée à l'école et de sortie). Le corridor vélocité change complètement la dynamique. Pourquoi ne pas limiter les stationnements uniquement pendant les périodes d'affluence ?

Question de Mme Beaudry (en virtuel) sur la signalisation en direction sud. M. Lemay, représentant de la ville, pointe sur la page pertinente de la présentation où l'affiche sera située. Mme Paton (en virtuel) demande si la présence d'un brigadier sera prévue. En réponse, il est mentionné que la présence de brigadiers n'est pas prévue pour l'instant. Ce besoin sera évalué en fonction de comptages.

Mme Josée Saint-Jean, résidente de la rue de Vimy, se demande si le trottoir du côté est sera maintenu (c'est le cas). Elle se demande aussi pourquoi le panneau d'arrêt pour les cyclistes a été retiré à la hauteur de l'avenue de Vimy. Les représentants de la ville de Québec doivent effectuer certaines recherches avant d'apporter une réponse et une solution.

- M. Sirois (en en virtuel) affirme que le projet de 2023 prévoyait des aménagements sur la rue Eymard, ont-ils disparu ? M. Lemay répond que ces aménagements étaient tributaires de la réalisation du tramway.
- M. Turcotte (en virtuel) demande s'il serait possible d'utiliser des stationnements réservés au Centre des loisirs Saint-Sacrement. Les intervenants de la ville répondent qu'il s'agit de cases qui sont privées, hors de l'emprise municipale.
- M. Jean-Louis Dionne, résident de la rue de Vimy, propose l'installation de dos d'âne, pour ralentir la vitesse des automobilistes. M. Lemay informe que le passage surélevé permet de ralentir la circulation, il s'agit d'un dos d'âne allongé.
- M. Étienne Hivert, résident de la rue de Vimy, revient sur le projet de 2023, il ne constate pas d'améliorations avec le nouveau projet. Il affirme que l'accès au condominium est anéanti. Mme Vallières-Roland souligne que l'ajout de nouvelles cases de stationnement représente une amélioration.

Mme Doreen D'Amours, résidente de la rue de Vimy, était assurée, lors de l'achat de sa résidence, qu'il y aurait des espaces pour des visiteurs. Elle trouve que c'est exagéré…elle relate aussi un échange, réalisé il y a environ trois ans, avec lloft, pour l'aménagement d'un

parc. Elle encourage les citoyens à intervenir. M. Lemay n'est pas au fait des promesses faites par le promoteur. Mme Vallières-Roland se dit désolée en lien aux fausses informations qui ont pu être véhiculées.

M. Gosselin (en virtuel) se demande où l'ambulance pourra se stationner. M. Lemay répond qu'une ambulance n'est pas assujettie aux règles du Code de sécurité routière.

Mme Mayorga, résidente (en virtuel) questionne sur l'absence d'un passage sécuritaire vers la garderie à partir du rond-point. M. Lemay pointe un trait rouge sur le plan, lequel représente l'emprise de la ville et, par conséquent, les limitations aux gestes qui peuvent être posées par cette dernière.

Mme Plamondon (en virtuel), habite depuis 10 ans sur la rue de Vimy. Le compromis serait de permettre le stationnement le soir ? M. Lemay répond que seule la case de 20 minutes est réservée en tout temps, les autres cases peuvent être utilisées par tous, le soir.

M. Philippe Després (en virtuel), remercie la ville pour l'utilisation des rues conformément à leur fonction première : les déplacements.

M. Turcotte (en virtuel se demande pourquoi ne pas réaménager le rond-point pour créer des stationnements. M. Lemay présume qu'il s'agit de préoccupations liées au déneigement.

Mme Alice Corriveau, résidente de la rue de Vimy, affirme que la problématique réside dans le nombre de cases de stationnement et non pour la période dévolue. On manque déjà de cases de stationnement. M. Laliberté ramène les citoyens à la problématique initiale, soit le type d'usagers à protéger, les écoliers. Une analyse sur le terrain a été effectuée. Les supports à vélo débordent à l'école Stanislas. La vision zéro accident doit prévaloir. Les comptages démontrent encore de l'achalandage sur la piste cyclable Père-Marquette, avec des jeunes qui se rendent à l'école.

Mme Léa Moffet, résidente de la rue de Vimy, remet en question le projet lui-même. Elle soutient que la ville de Québec en est une de voitures et que des stationnements doivent être disponibles à proximité. Mme Vallières-Roland revient sur les objectifs de sécurité et de cohabitation. Des corridors scolaires seront implantés sur tout le territoire de la ville. Les solutions présentées ce soir ne répondent pas à tous les besoins, mais permettent d'assurer la sécurité des plus vulnérables. Il s'agit d'un compromis acceptable.

Mme Josée Saint-Jean demande plus précisément où sera situé le passage surélevé et s'il est possible de maintenir quelques cases au nord. Mme Vallières-Roland prend note de la suggestion de pouvoir élargir la zone 6 (de stationnement) vers la rue Eymard. Un mécanisme permet de faire varier les frontières des zones de stationnement.

M. Alban Boudreau, résident, trouve que la priorité de la sécurité doit être mise de l'avant. Il faut se battre avec les automobilistes pour pouvoir passer aux passages piétonniers. De son point de vue, les espaces de stationnement ne constituent pas un privilège qui doit être garanti par la ville.

M. Jean Loiselle, résident de la rue de Vimy, questionne sur l'espace de livraison de 20 minutes. Les livreurs (incluant Postes Canada) utiliseront-ils cet espace ou se stationneront-ils en double ? M. Lemay répond que des cases de 90 minutes sont accessibles. M. Loiselle questionne également l'objectif de sécurité, qui présume que tous les parents sont des conducteurs extraordinaires. Il constate, à sa sortie du stationnement, que ce n'est pas toujours le cas.

Mme Deschênes (en virtuel) observe que les visiteurs ne peuvent utiliser le stationnement souterrain.

Mme Marie-France Lavoie, résidente de la rue Garnier, décrit que c'était la responsabilité du promoteur de prévoir des espaces pour les visiteurs.

M. Turcotte, propose que la ville négocie avec le Collège Stanislas pour prévoir des espaces.

Mme Mayorga précise sa question sur le rond-point, soulignant qu'il n'y a pas de trottoirs.

Mme Lagier demande des précisions sur le stationnement souterrain. M. Lemay pense que l'ajout de trottoirs dans le rond-point pourrait être analysé.

M. Mathis Gagnon (en virtuel) affirme qu'il s'agit d'un beau projet, pour lequel il était risqué de rejoindre la piste cyclable du chemin Sainte-Foy.

Selon M. Langevin (en virtuel) les changements apportés sont négligeables.

Mme Paton (en virtuel) remercie la ville de sécuriser le déplacement des enfants.

M. Alain Crevier (en virtuel), résident de la rue de Vimy, aime beaucoup le compromis proposé. M. Sirois seconde M. Crevier.

Les administrateurs prennent la parole.

M. Gemme, pour avoir été dans ce projet depuis le début alors qu'il était vice-président de l'association des parents du Collège Stanislas de Québec, se rappelle que la piste cyclable devrait passer sur le côté ouest. M. Lemay reprend le schéma et répond que ce sera le cas. Une autre demande de M. Gemme à l'époque et toujours aujourd'hui est qu'une section soit réservée pour une zone dépose-minute, une indication qui plairait aux parents. Il remarque une hésitation de la ville pour l'ajout d'un brigadier alors qu'à son avis, ce serait primordial. Selon M. Lemay, le rond-point en façade du Collège Stanislas permet une circulation relativement ordonnée de la part des parents.

De l'avis de M. Turgeon, la ville est dans ce dossier depuis deux ans, il faut tenir compte de la grande densité du secteur, qui constitue une enclave urbaine comme celle de la rue Gérard-Morisset. C'est difficile de tout concilier, l'aménagement urbain présente des contraintes.

Mme Fortin, reviens sur les objectifs et demande des statistiques sur les accidents. Elle mentionne également que les parents sont un facteur de risque important, elle demande donc si des contraventions pourraient être données afin d'éduquer et de sensibiliser les parents.

Mme Vallières-Roland affirme que la sensibilisation est un travail d'équipe. Elle est certaine que le Collège Stanislas réalise un travail de sensibilisation approprié auprès des parents. Sur la question des accidents, elle confirme qu'il n'y a pas eu d'accident de répertorié sur l'avenue de Vimy, mais pour ce qui est du chemin Sainte-Foy elle informe que celui-ci est un lieu accidentogène, pour les enfants et pour les aînés. M. Lemay ajoute que les policiers font des interventions auprès des parents au sein des écoles.

- M. Bertrand Gemme, président du Conseil accorde un délai supplémentaire à la période de questions des citoyens.
- M. Corriveau, estime que l'idée du dépose minute est une mauvaise idée, car cette solution pourrait peut-être créer un embouteillage.

Mme Saint-Jean propose d'enlever le terre-plein sur l'avenue de Vimy (coin chemin Sainte-Foy), lequel incite pour elle que les cyclistes à ne pas traverser à l'intersection. Ce constat sur la circulation cycliste est partagé par M. Lemay.

Mme Vallières-Roland remercie les citoyens pour leur présence et leurs questions. Les commentaires ont été pris en note. La présentation sera mise en ligne sur la <u>page web du projet</u> et les personnes concernées recevront un avis avant le début des travaux.

24-03-05 Mise à jour de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard

M. Louis Bélanger présente le compte-rendu de l'avancement des travaux en lien avec la revalorisation de l'église du Très-Sacrement. La version intégrale peut être consultée à la fin du procès-verbal.

La priorité pour 2024 sera la rénovation des clochers. Il fait mention des gens impliqués dans le comité pour la requalification. Il mentionne la nécessité d'identifier rapidement des projets porteurs.

M. Bélanger cite le projet du YWCA comme un exemple à suivre.

24-03-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de guartier

Corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy / Caméra à intelligence artificielle / Comptage manuel

Mme Vallières-Roland veut rassurer les citoyens. Un comptage manuel est en cours afin de mesurer le nombre de cyclistes utilisant le CVC du chemin Sainte-Foy. Ce comptage manuel est nécessaire en raison de l'absence de l'installation (au coin de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et du chemin Sainte-Foy) de la caméra à intelligence artificielle qui était prévue en novembre 2023. D'autres moyens sont utilisés, entre autres des caméras servant pour la gestion de la circulation. Les données sont analysées par un technicien de la ville de Québec en plus d'avoir des possibilités d'extrapolations.

De plus, lorsque les rues auront été nettoyées par la ville de Québec, du filage de compteur au sol pourra être ajouté afin d'obtenir des données sur le nombre de cyclistes empruntant le CVC. Les données pourront être présentées à l'assemblée du Conseil du mois de mai.

Une citoyenne souligne que les bollards sont difficiles à voir le soir et qu'ils devraient être nettoyés.

Consultations de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)

Lors de la consultation de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) les Conseils de quartier n'ont pas été invités. M. Gemme a écrit à la CDPQ le 16 février et n'a reçu aucun retour formel depuis (ce courriel est également reproduit en annexe).

Mme Vallières-Roland suggère à M. Gemme d'écrire à ce sujet aux ministres Jonathan Julien et Geneviève Guilbault.

24-03-07 Projets et implications du conseil de quartier

Subvention du Programme de mobilisation à la sécurité routière

Les élus doivent approuver le programme le 13 mars. Des résolutions peuvent être présentées dès ce soir, sous réserve de l'approbation officielle du programme.

> Table de concertation de vélo (TCV Facebook)

Les sujets discutés touchaient toute la ville. Notamment les nouveaux corridors vélo-cité. Axes cyclables pour le Vieux-Québec. Beaucoup de rues cherchent à se réinventer pour accueillir plus de cyclistes et de piétons.

Comité de revalorisation de l'église du Très-Saint-Sacrement

Mme Reiss-de Palma siège pour le Conseil de quartier, la Fabrique sera rencontrée en temps opportun.

Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière

Les prises de vue ont été réalisées, la <u>musique choisie</u>. Le vidéo devrait être finalisé en septembre.

> Spectacles pour les ainés

M. Houle énumère les spectacles réalisés. Les plus récents se sont déroulés au Jeffrey-Hale. Il en reste un, qui se déroulera le 5 avril à 19h aux Jardins Saint-Sacrement.

> Activités pour la Saint-Jean-Baptiste

Une démarche sera réalisée pour obtenir de l'aide financière. La salle du Centre des loisirs Saint-Sacrement sera réservée pour le 24 juin, si les activités extérieures ne sont pas possibles en raison de la température ou autre.

Préparation de l'AGA d'avril 2024 (consultation sur la vision du quartier 2024 - 2027) afin d'élaborer un plan d'action.

Mme Fortin est responsable de ce dossier et les suivis seront faits lors des prochaines assemblées. Elle ne croit pas que le plan d'action sera sur une période de dix ans. Un horizon de deux à trois ans devrait être privilégié.

Mme Lagier offre du soutien matériel pour favoriser les échanges.

24-03-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Des activités seront organisées en 2024 sur le chemin Sainte-Foy. L'Agence 714 a été retenue pour un contrat de deux ans, d'une valeur de 100 000 \$ pour la tenue de quatre activités : avril, septembre (fête de quartier), octobre (halloween) et décembre, pour la période des fêtes.

Plus de 4 000 personnes ont participé aux activités au cours de la dernière année. L'Agence 714 a également pour mandat de prendre contact avec les résidences pour personnes âgées pour s'enquérir de leurs besoins.

En suivi au Sommet des Aînés, des séances ont été organisées pour comprendre les priorités et les enjeux. Dans les suggestions qui ont été retenues, il a été demandé d'offrir

des services pour de menus travaux. La Coopérative de solidarité et centre d'action du Contrefort vont offrir du soutien.

En ce qui concerne la grève aux bibliothèques, la ville a une entente de gestion avec l'Institut canadien. Un plan de contingence a été mis en place pour offrir une gamme restreinte de services. Deux bibliothèques sont ouvertes depuis le 6 mars et la bibliothèque Gabrielle-Roy est aussi accessible.

24-03-09 Période de questions et commentaires du public

Les représentants de la Garderie éducative les Aurès, située sur la rue Cardinal-Rouleau, sollicitent l'appui du Conseil et de la conseillère pour solutionner un problème lié au projet d'agrandir les cases de stationnement.

Mme Vallières-Roland demande l'envoi d'un courriel détaillé pour pouvoir interpeller les équipes concernées.

24-03-10 Trésorerie

Résolution pour la demande de subvention de 2 500\$ pour le projet de Sculpture sur glace à la Caisse Desjardins

Résolution 24-03-03

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter une subvention de la part de la Caisse Desjardins relative à l'activité de sculpture sur glace tenue le 3 février 2024.

> Résolution pour le paiement de 459,90\$ à Sculpture Beauregard (bloc de glace)

Résolution 24-03-04

SUR UNE PROPOSITION DE MME YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS-DE PALMA, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture relative à l'activité sculpture sur glace du 3 février 2024 de 459,90 \$, pour la fourniture des blocs de glace.

Résolution pour le paiement de 400,00\$ à Mme Marie-Lou Julien dans le cadre du secomnd spectacle pour aînés le 18 janvier 2024

Résolution 24-03-05

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer à Mme Marie-Lou Julien la facture de 400 \$ relative à la réalisation du second spectacle pour les aînés le 18 janvier 2024.

Résolution pour le paiement de 400,00\$ à Mme Marie-Lou Julien dans le cadre du troisièeme spectacle pour aînés le 16 février 2024

Résolution 24-03-06

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer à Mme Marie-Lou Julien la facture de 400 \$ relative à la réalisation du troisième spectacle pour les aînés le 16 février 2024.

➤ Paiement de 115,00 \$ au secrétaire de soutien (Résolution 23-04-20)

Résolution 24-03-07

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 115,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 12 mars 2024.

Résolution pour le paiement de 400,00\$ à Mme Marie-Lou Julien dans le cadre du quatrième spectacle pour aînés le 1 mars 2024

Résolution 24-03-08

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer à Mme Marie-Lou Julien la facture de 400 \$ relative à la réalisation du quatrième spectacle pour les aînés le 1 mars 2024.

24-03-11 Divers et correspondance

> Formations ou rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Modifications à la réglementation concernant les critères applicables à un plan de construction	19 février	18h30 à 19h45	1
Modifications à la réglementation concernant les critères applicables à un plan de construction	19 février	19h45 à 21h00	1
AGA de l'Association des gens d'affaires de Saint- Sacrement	20 février	18h00 à 21h00	1
Présentation de la Commission consultative pour la Qualité de l'air aux conseils de quartier	22 février	19h00 à 20h00	1
Rencontre de travail du CQSS	4 mars	19h00 à 21h00	1
Rencontre mensuelle de la paroisse SPJE (assemblée spéciale)	11 mars	19h00 à 21h00	1

Revue médiatique

24-03-12 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 20.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 9 avril 2024.

Martín Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 - Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)							
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi				
23-10-68 - Concernant un affichage en amont de la saillie de trottoir située face au 1360 boulevard de l'Entente	Ville de Québec	Faire des modifications à la saillie, à l'affichage et offrir aux citoyens des explications	Des ajustements ont été apportés par la ville afin de sécuriser la circulation.				
23-08-60 – Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Pas de changement pour 2024, mais sera pris en considération pour la période 2025-2029				
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint- Sacrement	Le projet ne sera pas reconduit				
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes aînées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes aînées durant le temps des fêtes 2023	Accepté – voir le procès-verbal de la rencontre du 12 décembre				
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec				
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint- Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	En cours d'analyse à la Ville de Québec				
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	Refusé par la ville de Québec.				
23-05-29 – Projet commun en	Conseils de	Désignation d'un représentant sur le	Le projet à été abandonné par les				
sécurité routière, mai 23	quartier	comité de projet.	CQ de la ville de Québec				
23-05-28 – Table des organismes, <u>mai 23</u>	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.				
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, <u>mai 23</u>	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn				

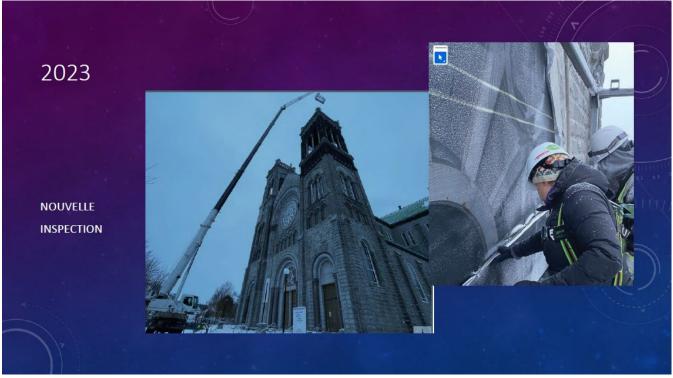
23-05-26 – Parc Jean-Paul- Morency, <u>mai 23</u>	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant	En cours d'analyse à la Ville, <u>juin</u>
basse et haute ville, mai 23		la basse et la haute ville.	<u>23</u> .
23-05-21 – Demande	Conseil	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb,	Le règlement est entré en vigueur
d'opinion, Centre médical	d'arrondissement	(règlement R.C.A.1V.Q. 483).	le <u>16 juin 2023</u> .
Berger, mai 23	La Cité-Limoilou		
23-04-19 – Station	BPT	Tenir une activité d'information publique	Voir le compte rendu de la
Marguerite-Bourgeoys, avr.		pour expliquer le refus d'une station	rencontre, juin 23.
23		près de Marguerite-Bourgeoys.	
23-03-14 – Accès au parc de	Groupe de	Appui à la démarche citoyenne du	En attente de réponses de la
l'école primaire Holland, mars	citoyens	quartier pour obtenir un accès au parc	conseillère municipale
23	,	de l'école primaire Holland.	·
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire,	Ville	Contribuer aux coûts d'opération	25 mai 23, la Ville a signé une
<u>déc. 22</u>		notamment pour la masse salariale des	entente de 115 000\$ avec le Port
		surveillants-sauveteurs.	de Québec (<u>BE2023-034).</u>
22-08-42 – Station	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers	14 mars 23 - Faire une demande
Marguerite-Bourgeoys, oct.		l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou	au BPT pour une présentation à
<u>22</u>		ajouter une station intermédiaire entre	ce sujet. Nouvelle résolution 23-
		les stations Holland et Maguire	04-19, avril 23. Voir le compte
			rendu de la rencontre, juin 23.

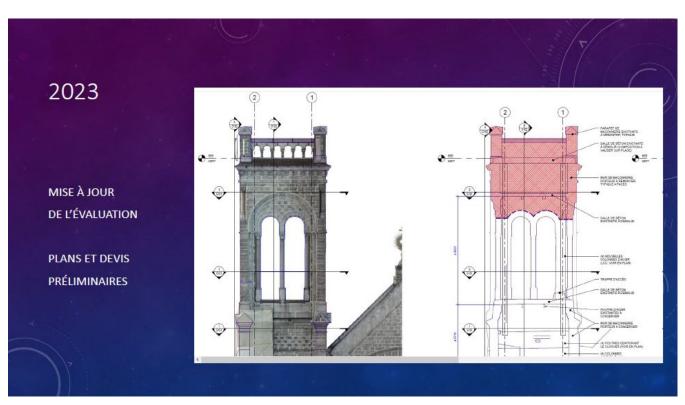
Légende : BPT Bureau de projet du tramway.

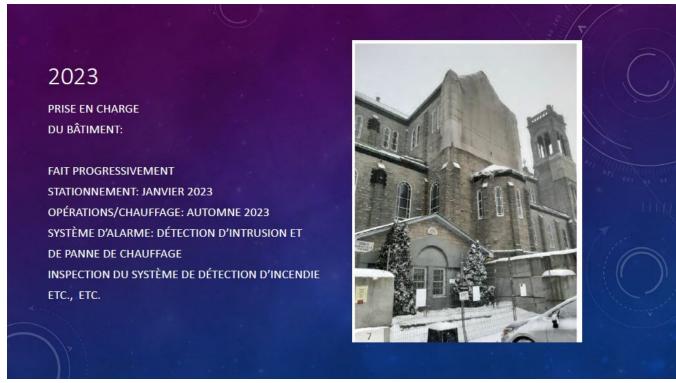


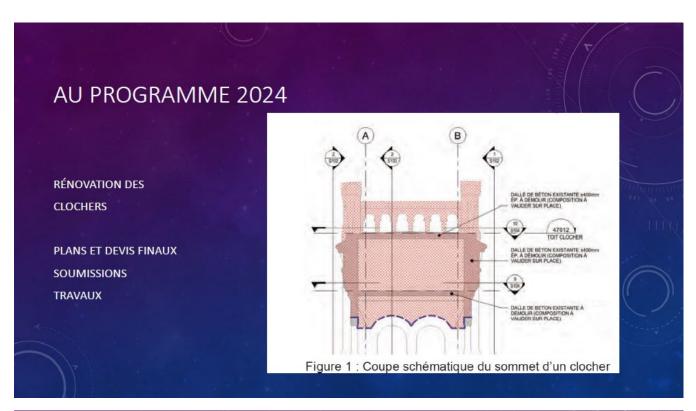


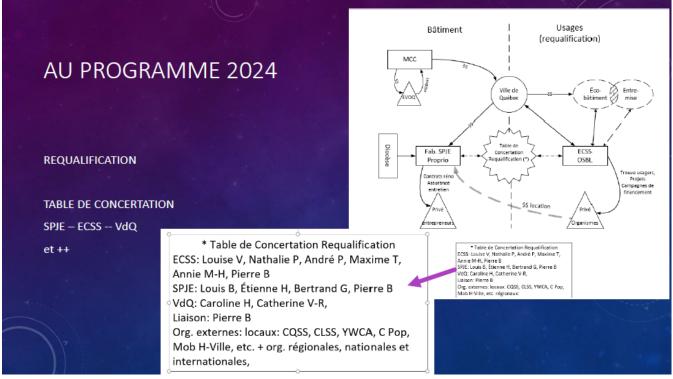




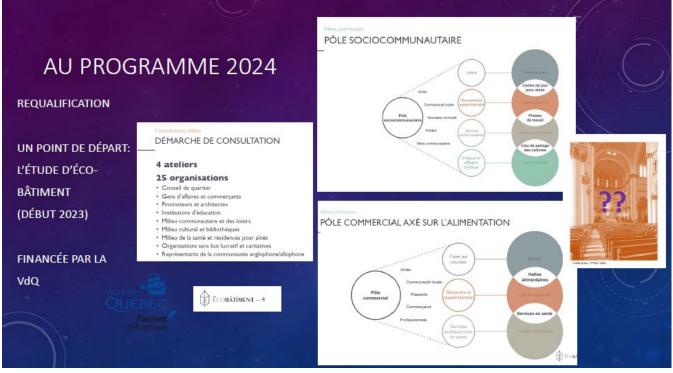












questions@cdpqinfra.com / 2024-02-16 17:48 et le 2024-03-07 16:49

Bonjour,

En consultant votre site Web à la section <u>partie prenante consultée</u>, je remarque qu'un groupe très important a été oublié, soit <u>les conseils de quartier de la ville de Québec</u> qui sont limitrophe au réseau de transport structurant (RTS).

Les conseils de quartier sont une instance indépendante de la ville de Québec. Souvent nous sommes le premier lien et celui le plus accessible pour les citoyens qui aimeraient présenter, optimiser ou apporter des commentaires sur des projets ou encore donner leurs avis et suggestions sur leurs préoccupations.

Plusieurs conseils de quartier ont déjà déposé des mémoires, recommandations ou tout autre document en relation au RTS projetés.

De plus, les conseils de quartier à l'endroit ou passe le RTS sont invités au comité de liaison du <u>bureau du tramway de Québec</u> (BTQ) tout comme plusieurs autres des groupes que vous avez déjà invités.

Il serait donc primordial que les personnes mandatées par les conseils de quartier soient invitées à une rencontre d'échange, au même titre que les autres groupes qui ont déjà été consultés. Nous pourrions également vous apporter notre vision sur ce projet.

Pour votre information, il n'y a généralement pas de rencontre mensuelle des conseils de quartier lors des séances du conseil municipal, donc la prochaine date disponible serait le 20 février 2024.

En attendant une réponse positive de votre organisation!

Merci

Bertrand Gemme

Président du Conseil de Quartier Saint-Sacrement (CQSS)